

Assurance Décès

Toute personne qui a acheté un bien immobilier connaît l'assurance décès TSRD (Temporaire de Solde Restant Du) qui rembourse le solde du prêt en cas de décès.

Mais les assurances décès ne se limitent pas à la protection d'un crédit.

Elles peuvent avoir comme **objectif de protéger sa famille** ou une personne bien précise (sur une durée fixe ou en viager), ou d'être certain qu'en cas de décès les héritiers toucheront le **montant nécessaire au paiement des droits de succession** (par exemple dans le cadre d'une donation).

Les tarifs peuvent être très différents entre les assureurs.

Ils dépendront de votre sexe, de votre âge, de l'importance du capital assuré, de votre qualité de fumeur ou non fumeur, de la durée du contrat.

Certaines compagnies proposent des **tarifs spéciaux** qui sont établis non pas sur les statistiques officielles mais sur leurs propres statistiques et avec des différences de primes pouvant aller jusqu'à 40%.